

RESULTATS D'EVALUATION HAS (Haute Autorité de Santé)

Résidence Les Fables



**Note
globale***
3,83/4

• **88,9%** de conformité sur
les critères impératifs

Organisme habilité par la Haute
Autorité de Santé (HAS) :
4As

Date de la visite d'évaluation :
22 et 23 mars 2023

* Note globale calculée avec la moyenne des 3
chapitres du référentiel

Légende de la cotation :

- 1 : Niveau attendu pas du tout satisfaisant,
- 2 : Niveau attendu plutôt pas satisfaisant,
- 3 : Niveau attendu plutôt satisfaisant,
- 4 : Niveau attendu tout à fait satisfaisant

Appréciation:

L'EHPAD «Les Fables » de Brasles accompagne exclusivement des personnes âgées dépendantes présentant d'importants troubles cognitifs et/ou du comportement.

Au regard de la prédominance des troubles qui impactent la qualité de vie des habitants de l'EHPAD, l'établissement déploie un accompagnement hautement qualitatif, dans un environnement architectural, technique et humain sécurisé et sécurisant.

L'établissement construit sa politique de prise en soins sur:

- l'implication du résident et de ses proches dans l'ensemble des choix de vie qui impactent l'usager,
- la transparence de la communication,
- la recherche du sens dans chaque action menée ou décision prise au bénéfice du résident et de ses proches.

L'EHPAD s'appuie sur des procédures et protocoles clairs et exhaustifs, définis au sein du groupe et investis par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement.

Si l'évaluation a mis en exergue quelques points d'amélioration en lien avec la mise en œuvre et l'évaluation de systèmes de contention dits «grenouillères » et en lien avec la définition et le suivi d'un plan de continuité de l'activité, l'EHPAD «les Fables» de Brasles atteint un niveau d'évaluation très satisfaisant, faisant écho à la qualité d'accompagnement décrit par les résidents et leurs proches.

***Merci à l'ensemble des équipes pour leur engagement
auprès des résidents et de leurs proches.***



Un établissement

